

### GOVERNANCE

# Figa: le flou ?

Ces papiers balancés sur le Net sont-ils authentiques ? C'est la question que l'on est en droit de se poser au regard des pièces comptables partagées sur les réseaux sociaux depuis quelques jours. Et qui mentionnent un certain nombre de dépenses effectuées par des tiers sur les comptes du Fonds d'impulsion,

de garantie et d'accompagnement (Figa). Quelques noms et signatures apparaissent avec les fonctions des intéressés. Les montants décaissés sont aussi clairement affichés, dévoilant l'achat d'objets apparemment liés aux mobilisations associatives, mais c'est bien des opérations effectuées sur les

comptes du Figa logés dans une banque de la place. Les dernières semaines ont donné lieu à des changements à la tête de l'institution. Le temps pour les services habilités d'authentifier la nature des documents en question, on se demande à quel niveau se situe le péril. À suivre.



### CÉMAC

## Les réformes produisent des résultats probants

Le programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Pref-Cémac) a produit des résultats encourageants après six années d'exécution, a affirmé le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli, le 9 mars à l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso à Oyo, dans le département de la Cuvette.

Selon lui, le Pref-Cémac a permis, entre autres, de consolider la politique monétaire et le système bancaire. « Des évolutions ont été enregistrées sur les plateformes de transfert de fonds dans la zone, de la fusion des marchés boursiers de la Cémac, la maîtrise de l'inflation, y compris la mise en circulation d'une nouvelle gamme de billets par la BEAC », a-t-il soutenu.

Page 16



Le tête-à-tête Sassou N'Guesso et Abbas Mahamat Tolli/DR

### MÉDIAS

## Les femmes s'affirment dans les métiers du journalisme



Les panélistes/Adiac

Dans le cadre des festivités de la Journée internationale des droits des femmes, une causerie-débat a été organisée, le 9 mars, à l'Institut français du Congo à Brazzaville, au cours de laquelle les oratrices ont épilogué sur la

place qu'occupent les journalistes congolaises dans les médias nationaux. Elles ont également souligné les pratiques qui les empêchent à mieux s'affirmer dans l'exercice de leur métier aux côtés

des hommes. La délégation de l'Union européenne et l'ambassade de France en République du Congo ont contribué à l'organisation de cet échange qui sera suivi d'autres activités.

Page 4

### CHINE

## Li Qiang, nouveau Premier ministre



Li Qiang, le nouveau premier ministre Li Qiang, l'un des proches du président chinois, Xi Jinping, a été désigné Premier ministre de

la Chine. Agé de 63 ans, l'ancien responsable du Parti communiste chinois à Shanghai succède à Li Keqiang, en poste depuis 2013. Il est à la tête du Conseil d'Etat et sa fonction est traditionnellement associée à la gestion quotidienne du pays et à la conduite de la politique macroéconomique.

Page 8

### ÉDITORIAL

## Au-delà du pagne

Page 2

## ÉDITORIAL

## Au-delà du pagne

La camisole est dans une certaine mesure le signe extérieur le plus voyant de la célébration par la femme congolaise de la fête du 8 mars. Cette année encore, les commerçants ont accueilli beaucoup d'entre elles venues acheter le tissu portant les motifs de la Journée internationale des droits des femmes. A Brazzaville, nombre d'associations et entreprises ont habillé leurs travailleuses avec ce pagne lumineux.

Au-delà de l'aspect vestimentaire sur lequel les observateurs émettent des avis contradictoires, la célèbre journée commémorative a aussi été marquée par l'animation de nombreux ateliers. Les femmes évoluant dans les médias ont notamment réfléchi à la problématique de leur carrière au sein des organes de la presse audiovisuelle ou écrite. A cette thématique a été adossée la question récurrente des violences liées au genre, notamment dans le monde du travail.

De leur côté, les femmes entrepreneures ont mis du leur à travers l'exposition et la vente d'articles variés montrant leur niveau de créativité. Des espaces ont été ouverts dans les supermarchés et comme elles savent le faire, les mamans garderont leurs échoppes ouvertes le long du mois pour profiter au maximum de cet exceptionnel moment de partage d'expériences. On n'oublie pas la grande rencontre d'Owando, dans le département de la Cuvette, où un accent particulier a été mis sur les dérives de l'outil internet quand il devient un autre moyen de violenter la gent féminine.

Le clou des manifestations relatives à la Journée internationale des droits des femmes sera sans doute cette marche programmée le 27 mars à Brazzaville. En début de matinée, les femmes partiront du centre médico-social de la présidence de la République, situé au Palais du peuple, pour le parc zoologique dans le bois de la patte d'oie qui jouxte le Palais des congrès. Cet exercice leur coûtera deux heures, mais sera primé par deux communications sur l'égalité des sexes et les droits et obligations du citoyen.

Les participantes recevront chacune un exemplaire de la loi de protection de la femme, « la loi Mouebara ». Pour continuer de répéter le slogan qui leur tient à cœur : « Seule la lutte libère ! ».

Les Dépêches de Brazzaville

## AFRIQUE CENTRALE

## Les administrations douanières invitées à mettre en place des plans d'actions

Les administrations des douanes sous-régionales sont invitées à développer et à mettre en œuvre, dans leurs pays respectifs, des plans d'actions spécifiques en vue d'une meilleure gestion et un suivi des exonérations ainsi que des régimes suspensifs.

La recommandation a été formulée à l'issue de l'atelier régional sur le suivi et le contrôle par les douanes des exonérations et régimes suspensifs, tenu du 6 au 9 mars à Brazzaville.

« Les exonérations des droits et taxes ainsi que des régimes suspensifs dans nos pays sont devenues importantes, encore plus, depuis la covid. Ces exonérations sont considérables et constituent des manques à gagner pour les Etats. Il est donc important de se poser la question si cela est justifiable d'apporter des exonérations, sont-elles bien suivies, sont-elles appliquées en conformité avec la réglementation », a indiqué le conseiller en administration douanière Afritac centre, Bernard Zbinden.

Outre l'élaboration d'un plan d'action, il est demandé aux gouvernements d'impliquer les douanes dans la conception des textes réglementaires. Il s'avère, en effet, que de nombreuses douanes font encore face à beaucoup de difficultés à cause d'innombrables textes et règlements

difficiles à comprendre et à transposer dans le système informatique. « Les douanes et les usagers ont besoin d'une réglementation claire, actualisée et consolidée », a relevé Bernard Zbinden. Informer les autorités de tutelle et les bénéficiaires des coûts de la dépense fiscale, limiter le nombre d'intervenants dans la gestion des exonérations et régimes suspensifs, faire l'inventaire de tous les textes, notes et instructions régissant les exonérations en vue de leur compilation font également partie des recommandations formulées à l'issue dudit atelier, dont les travaux ont été clos par le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Athanase Ngassaki.

Précisons que l'atelier régional sur le suivi et le contrôle par les douanes des exonérations et régimes suspensifs a été organisé par le Centre régional de renforcement des capacités du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (Afrifac centre).

Lopelle Mboussa Gassia

## PARTENARIAT

## Signature d'un protocole d'accord entre la DGIFN et l'ARPCE

Le directeur général des institutions financières nationales (DGIFN), Jean-Pierre Nonault, et le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), Louis-Marc Sakala, ont signé le 10 mars à Brazzaville un protocole d'accord qui vise la mise en place d'un cadre de coopération entre les deux structures.

Cette plateforme permettra à la DGIFN d'assurer une supervision efficace et en temps réel des transactions électroniques au sein des institutions financières nationales.

En rappel, la DGIFN est chargée de veiller à

l'application de la réglementation relative aux établissements de crédit et assimilés (Bureaux de change, établissements de transfert, sociétés de bourses, etc.), aux établissements de microfinance, de paiement et aux sociétés et intermédiaires d'assurances.

En signant ce protocole d'accord, l'ARPCE, ayant une expertise avérée dans la supervision des flux de transactions électroniques, a donc répondu favorablement au besoin exprimé par la DGIFN de travailler avec elle dans la mise en place des projets à forte valeur ajoutée.

L.Mb.

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ZONE CICOS

# Validation en vue des plans de mise en œuvre des règlements

**Bien que plusieurs règlements aient été adoptés, le constat révèle une faible appropriation de ces outils d'aide à la décision par les Etats membres car non encore intégrés dans les instruments juridiques nationaux. Dans cette optique, il se tient, depuis le 10 mars à Brazzaville, un atelier national de sensibilisation et de validation du plan de mise en œuvre des règlements communs adoptés par la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos).**

Organisé par la Cicos, l'atelier de quatre jours a pour objectif, entre autres, de poursuivre la sensibilisation aux règlements communs, spécifiquement celui relatif à la construction, l'équipement et la maintenance des bateaux de navigation et proposer son plan de mise en œuvre auprès des acteurs préalablement identifiés.

A cela s'ajoutent le renforcement des capacités des groupes cibles identifiés dans les Etats membres chargés d'appliquer ce règlement ; l'enrichissement et la validation des plans de mise en œuvre des règlements communs en matière de transport par voies d'eau intérieures ; la proposition d'un système de suivi et évaluation de la mise en œuvre des règlements ; enfin, faire toute proposition pertinente pour la mise en œuvre réussie des plans nationaux.



Photo de famille/Adiac

« Cet état de fait affecte leur application sur le transit, la facilitation des échanges, les procédures douanières et commerciales et les contrats de transport et devient une préoccupation, d'où l'urgence d'y remédier », a précisé la cheffe de service de la réglementation du secrétariat général de la Cicos,

Daric-Claude Bagamboula. « L'analyse des résultats de la première série d'ateliers nationaux a révélé que des efforts doivent être fournis davantage dans la mise en œuvre des règlements en raison des insuffisances et contraintes majeures dans leur exécution. C'est ainsi que des recommandations

ont été proposées pour inverser la tendance. Ces recommandations constituent autant d'actions qui peuvent contribuer à renforcer la mise en œuvre efficace des règlements communs dans les Etats membres pour les années à venir... », a-t-elle ajouté.

Il convient de rappeler que

cette activité, financée par l'Union européenne dans le cadre du projet « Appui à la réglementation, la facilitation, la sécurisation et la durabilité du transport fluvial dans la zone Cicos », s'inscrit dans la droite ligne de la Décision du Comité des ministres de la Cicos du 24 novembre 2008, qui donne mandat au secrétariat de la Cicos d'appuyer les Etats membres dans l'harmonisation des textes d'application du code communautaire de la navigation.

Signalons que cet atelier a été présidé par le conseiller au transport fluvial du ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Michel Adoua, en présence des représentants des structures ou administrations impliquées dans les questions de transport et de navigation intérieure.

Guillaume Ondze

## LE FAIT DU JOUR

## L'avenir de l'humanité

Les dissensions entre les grandes puissances exacerbées par le conflit russo-ukrainien montrent à quel point l'humanité court un grand danger. On l'apprécie à l'aune des déclarations émanant des dirigeants des pays sur lesquels repose l'équilibre des relations internationales. Ils sont, en effet, prêts à tout mettre sens dessus-dessous, convaincus qu'en dernier ressort, la guerre, et seulement elle, déterminera lequel d'entre eux prendra le dessus sur l'autre.

Cette course vers l'abîme est grosso modo guidée par les intérêts économiques; la guerre étant simplement le moyen de s'assurer que ces intérêts-là seront mieux garantis. On le sait, entre les Etats-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie, deux pays ayant symbolisé la division du monde en deux blocs jusqu'à la dernière décennie du siècle dernier, la rivalité n'a jamais connu de répit. L'intermède résultant de la fin de la guerre froide en 1989

s'est avéré trop court.

Le fait est que depuis quelques années, un autre acteur majeur, la Chine en l'occurrence, est devenu une hantise dans ce fracas des relations internationales. Longtemps considéré comme étant en train de se chercher, l'empire du milieu a appris de ses échecs et humiliations d'autant pour devenir, au fil des ans, une puissance à la dimension des nations que la Seconde Guerre mondiale avait élevées au rang d'entités incontournables dans la marche du monde.

Il est vrai que la Chine, au même titre que les Etats-Unis, la Russie, la France et la Grande-Bretagne, jouit du prestigieux statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. N'ayant quasiment pas pris une part active dans la lutte sans merci que se livraient Moscou et Washington par le passé, Beijing n'a commencé à attirer l'attention de ses rivaux qu'au moment où ses performances économiques résultant de lon-

gues années de réformes courageuses ont transmis au reste du monde le message expliquant que finalement, le pays de Mao Zedong s'était éveillé.

Les regards qui se tournent vers une nation peuplée d'un milliard quatre cents millions d'habitants et dont les besoins en ressources de consommation sont immenses sont aussi ceux qui observent que la Chine s'est exportée sur les cinq continents. Ils sont peut-être aussi ceux qui constatent que Beijing n'a pas renoncé à un certain nombre de principes, parmi lesquels sa fameuse théorie d'un pays, deux systèmes, à travers laquelle s'exprime sa volonté de réunifier à terme la Chine continentale avec les autres territoires de son giron historico-géographique.

La semaine dernière, ce n'est pas spécifiquement de la « réunification » de la Chine qu'il s'est agi lors de la prise de parole du ministre des Affaires étrangères chinois. Appelé à se prononcer sur la tension croissante entre son pays et

l'autre grande puissance rivale, les Etats-Unis d'Amérique, Qin Gang soulignait combien Beijing n'entendait pas lésiner sur les moyens pour prouver que la question de Taïwan n'était pas négociable en dehors de la politique intérieure chinoise. Il invoquait aussi le péril auquel l'humanité était désormais exposée si jamais, entre eux, pour ne pas dire entre Washington et Beijing, la sagesse ne commandait pas la retenue.

Quand on sait que l'affaire des ballons chinois vus dans le ciel américain les semaines écoulées, pour « espionner », selon les autorités américaines, pour « faire de la météo » d'après leurs homologues chinoises, a éclaté au mauvais moment, bien malin celui qui dira si les temps présents sont à l'apaisement et si les temps à venir ne sont pas maussades. Résignée, la « pauvre » humanité attend de savoir à quelle sauce elle sera mangée. Et quel bénéfice pour ceux qui la mangeront.

Gankama N'Siah

GENRE

# Les journalistes congolaises s'approprient leur métier

Quelques figures féminines de la presse congolaise ont participé, le 9 mars à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, à un échange sur le rôle et la place de la femme journaliste dans les médias congolais.

Des femmes de plusieurs médias du Congo ont mis en exergue, au cours de la conférence-débat organisée par l'ambassade de France et la délégation de l'Union européenne, leur dynamisme, engouement, compétence et leur bravoure dans l'exercice du métier de journaliste au sein des médias audiovisuels et de la presse écrite.

Elles étaient cinq à intervenir, émettant des avis sur la thématique de la place des femmes dans les médias au Congo. Il s'agissait d'Aline France Etokabeka de «Télé Congo», Rachel Berniche Kinzonza de la «Radio Mucodec», Yvette Reine Nzaba des «Dépêches de Brazzaville», Cristelle Noëlle Essongo, journaliste militaire, et Rosie Pioth, correspondante de «France 24», qui ont lancé, à travers cette conférence-débat, une série d'activités sur le droit des femmes à l'IFC durant tout ce mois de mars.

Plusieurs sous-thèmes ont été développés, notamment la place de la femme journaliste dans l'espace médiatique congolais, les conditions de travail au quotidien pour les femmes journalistes au Congo, l'historique de la femme congolaise dans les médias. Chacune des intervenantes a présenté le sujet via un angle donné. L'historique de la femme journaliste dans les médias au Congo a été évoquée par Aline



France Etokabeka. Elle a détaillé la grande et merveilleuse aventure des femmes journalistes dans le pays. Selon elle, la toute première journaliste s'appelle Safou Safouesse. La directrice de programmes de «Télé Congo» a souligné le professionnalisme et le savoir-faire des femmes dans les médias.

La thématique relative à la place de la femme dans l'espace médiatique a été développée par la journaliste de «Radio Mucodec». Rachel Berniche Kinzonza a vanté les mérites des femmes dans l'expansion des médias en République du Congo. Elle a rappelé

que sur le plan professionnel, la femme joue le même rôle que l'homme dans l'exercice du métier. Pour sa part, Yvette Reine Nzaba, a exposé sur les conditions de travail des femmes journalistes au Congo. La cheffe de service Afrique Monde aux «Dépêches de Brazzaville» a relaté des formes de violences dont sont souvent victimes les femmes journalistes. Pour elle, il existe encore des préjugés qui dévalorisent les femmes. Elle a salué l'engagement et l'activisme de certains hommes et femmes qui militent pour l'insertion des femmes dans les médias. Prenant le cas de la rédaction des

*Les panélistes avec quelques officiels Adiac*  
«Dépêches de Brazzaville» où elle évolue, Yvette Reine Nzaba a notifié quelques avancées dans la responsabilisation des femmes.

« *La féminisation dans la presse est réelle mais elle ne signifie pas égalité. La femme doit s'imposer par le travail. Elle doit se bousculer pour valoriser sa compétence afin de faire valoir son savoir-faire tout en garantissant la symbiose avec l'homme. Surtout, cultivons-nous et apprenons au quotidien. Aux «Dépêches de Brazzaville», par exemple, nos chefs, notamment le directeur des rédactions, Emile*

*Gankama, donne beaucoup d'importance aux femmes. Il nous pousse toujours à mieux faire », a témoigné Yvette Reine Nzaba.*

Elle a ajouté que la place de la femme dans les médias au Congo reste encore un combat de longue haleine. Car, dans certains médias, la femme fait face à beaucoup de contraintes qui limitent sa capacité de bien exercer sa profession, notamment les contraintes familiales et la marginalisation dans certaines rédactions pour la couverture de grands événements.

De son côté, Christelle Noëlle Essongo, a esquissé le rôle de la femme journaliste dans les Forces armées congolaises.

L'ambassadeur de France au Congo, François Barrateau, s'est associé aux défenseurs des droits des femmes, en général, et des femmes journalistes, en particulier, pour confirmer l'utilité des femmes dans les médias. « *Les femmes journalistes restent confrontées aux violences ayant pour base le genre. Heureusement que le gouvernement s'engage à bannir ce phénomène à travers la «loi Mouebara». La France reste aux côtés du Congo en soutenant les associations qui militent pour les droits des femmes »,* a-t-il indiqué.

**Rude Ngoma**

## LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES

# Le PEV sensibilise aux dangers de la variole du singe

**Le Programme élargi de vaccination (PEV) a organisé, le 11 mars à Brazzaville, une formation spéciale sur la variole du singe, au profit des journalistes reporters en vue de leur donner des éléments de langage pouvant les aider à bien relayer les informations dans leurs médias respectifs.**

Une vingtaine de journalistes reporters venus des médias publics et privés de la place a pris part à la sensibilisation faite par deux médecins. A l'entame, ces professionnels de santé ont défini la variole du singe comme étant une pathologie provoquée par l'orthopoxvirus simien. Il s'agit d'une zoonose virale, un virus qui se transmet à l'homme par les animaux.

Entre humains, a expliqué le Dr Armel Itoua, directeur du Programme schistosomiase, la pathologie se transmet d'un individu à l'autre par contact étroit avec un malade présentant une éruption cutanée due à cette maladie.

La variole du singe peut être propagée par différents moyens, entre autres, par contact de peau à peau, de bouche à bouche, lors

des rapports sexuels vaginaux ou anaux ou encore bucco-génitaux. Un patient atteint de la variole du singe présente divers symptômes, dont les plus fréquents sont une forte fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires et dorsales, un manque d'énergie, un gonflement de ganglions lymphatiques.

Ces manifestations sont accompagnées d'une éruption cutanée qui peut durer deux à trois semaines, a expliqué le Dr Hermann Didi Ngossaki, spécialiste en santé à l'Unicef Congo.

Les spécialistes de santé ont fait savoir aux journalistes que dans la plupart des cas, les symptômes identifiés disparaissent spontanément d'eux-mêmes au bout de quelques semaines, sans traitement curatif réel, même si chez certains cela peut entraîner



Des journalistes lors de la sensibilisation, le 11 mars/Adiac

la mort.

### Comment se protéger contre la variole du singe ?

Pour se prévenir du virus, il faut éviter tout contact non protégé avec les animaux sauvages, notamment ceux qui sont malades ou morts, surtout de ne pas manger leur viande.

Afin de réduire le risque de contamination entre humains, les professionnels de santé ont dit qu'il faut limiter les contacts étroits avec des patients dépistés positifs ainsi que d'autres cas suspects. Il est aussi question de se laver et de se désinfecter régulièrement les mains.

Et lorsque vous êtes atteints de

la maladie, pour protéger les autres, vous devez vous isoler dans un endroit personnel sans contact avec votre entourage.

Il existe actuellement trois vaccins contre la variole du singe. Ainsi, pour mieux se prévenir du virus, il faut se faire vacciner, ont souligné les deux docteurs.

**Firmin Oyé**

8 MARST

# Les femmes d'Ewo édifiées sur leurs droits

La Dynamique des jeunes d'Ewo a organisé, le 8 mars à Brazzaville, une causerie-débat à la faveur de la Journée internationale des droits des femmes. Cette occurrence a permis aux membres de cette organisation juvénile d'édifier les femmes sur la loi Mouebarra relative aux droits des femmes au Congo.

La causerie-débat était animée par Fina Otsamigui, la secrétaire chargée des questions du genre, et Audrey Ongouka. Dans son exposé, Fina Otsamigui a éclairé la lanterne de ses collègues femmes sur la thématique nationale, à savoir « Femmes, protégeons-nous contre les violences faites en ligne avec la loi Mouebarra ». Cette loi qui défend la cause féminine en République du Congo, a-t-elle déclaré, mérite bien d'être vulgarisée afin que les femmes l'intériorisent. Chaque jour, a-t-elle renchéri, une femme sur cinq est victime d'un harcèlement physique ou moral en ligne. Et la mise en application de cette loi pourrait, a-t-elle expliqué, rehausser l'image de la femme congolaise et la protéger contre des abus de tous genres.

Après son exposé est intervenue la phase de questions-réponses. Pour les



Une vue des femmes de la Dynamique des jeunes d'EwoDR

femmes d'Ewo, la journée du 8 mars ne doit pas être simplement une occasion de divertissement mais plutôt un moment de prise de conscience et de réflexion sur la condition de la femme.

La Dynamique des Jeunes d'Ewo est une association apolitique et à but non lucratif. Elle éveille la conscience des jeunes sur leur responsabilité et leur rôle dans la construction du district

d'Ewo, dans le département de la Cuvette-Ouest.

Cette organisation vise également à favoriser les rencontres et les échanges entre les jeunes en vue de renforcer l'unité et la cohésion. Elle

a pour président d'honneur le Garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga.

**Roger Ngombé**

## Un échange en ligne sur le thème de l'événement

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) Congo a organisé conjointement en ligne, le 9 mars, avec les autres agences de l'Afrique centrale et des Grands Lacs, un webinaire sur le thème « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes », à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes.

L'objectif de la conférence en ligne était de favoriser la création de liens et de collaborations entre les étudiants et les professionnels, tout en mettant en avant les carrières techniques des femmes. Il s'agissait aussi de faire le rapprochement aux métiers et à l'environnement socio-professionnel en s'imprégnant de l'environnement professionnel, d'accompagner les jeunes étudiants dans leur choix d'orientation ainsi que de susciter et de valoriser l'intérêt des femmes pour les métiers techniques.

La rencontre a réuni en ligne les participants venus du Cameroun, de la République démocratique du Congo (RDC) ainsi que du Congo autour d'un panel animé par des expertes sur

le thème de la journée. Les communications ont incité les participants à s'armer de courage pour entreprendre et avoir la connaissance du choix des métiers ainsi que sur quelques applications dans l'apprentissage profond dans divers domaines d'activités.

Patricia Kaliata, CEO chez Ishango IT Solutions en RDC, a souligné la possibilité de rallier la technologie et le professionnalisme, le tout évoluant sans se com-

promettre. En effet, elle a incité les femmes à oser dans la réalisation de leurs objectifs.

« *Entre la passion et la personnalité, le monde du numérique était une évidence pour moi malgré les réalités du terrain. Nous souhaitons installer un climat de professionnalisme dans le fief de la jeunesse congolaise afin de donner sa juste valeur à ce que nous réalisons au quotidien* », a-t-elle dit.

Chancelle Mbara Nkousou, ingénieure Télécom et cheffe de service prospective à l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques, en République du Congo, a axé sa communication sur les difficultés et les challenges de son parcours universitaire, le choix des filières à embrasser pour avoir un profil d'acteur du numérique, l'importance du réseautage ainsi que sur les défis des femmes dans les

métiers du numérique. D'après les organisateurs, les universités de l'espace francophone sont confrontées à trois défis : la qualité de formation, de la recherche et de gouvernance, de l'employabilité des diplômés ainsi que le défi institutionnel pour l'implication des universités dans les évolutions économique, sociale, culturelle et linguistique des sociétés.

« *L'attachement de l'AUF pour l'égalité femmes-hommes se concrétise à travers un ensemble d'actions dans le cadre desquelles l'AUF apporte son soutien aux femmes, qu'elles soient étudiantes, doctorantes, universitaires ou entrepreneures* », ont estimé les organisateurs de la rencontre.

**Lydie Gisèle Oko**

**« L'attachement de l'AUF pour l'égalité femmes-hommes se concrétise à travers un ensemble d'actions dans le cadre desquelles l'AUF apporte son soutien aux femmes, qu'elles soient étudiantes, doctorantes, universitaires ou entrepreneures »**

## LEADERSHIP FÉMININ

# Femme modèle lance la campagne « Semer les graines de l'ambition »

À l'occasion de la célébration, le 8 mars, de la Journée internationale des droits des femmes, la fondatrice de l'association Femme modèle, Mildred Moukenga, s'est rendue au lycée de la Révolution et au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour mentorer les jeunes filles. Retour sur des rencontres inédites porteuses de messages et d'espoir.

Il est 10 heures à Brazzaville lorsque la délégation conduite par la fondatrice de l'association Femme modèle arrive au lycée de la Révolution où elle est reçue dans l'amphithéâtre par près de 200 lycéennes.

C'est la première fois que ces élèves se réunissent pour aborder des questions liées à leur développement personnel. Prenant la parole, Mildred Moukenga explique le sens de cette campagne : apporter une réponse aux nombreux problèmes de société que l'on rencontre actuellement en milieu scolaire.

Selon l'activiste, les jeunes filles sont de plus en plus exposées à cause des nouveaux outils de communication qui accélèrent la propagation des idées fausses et la prolifération des mœurs légères. Il s'agit notamment des partages d'images et de vidéos qui heurtent les sensibilités et ont des impacts négatifs sur la façon d'être et de penser de la population en général et des jeunes filles en particulier.

Au cours des échanges avec les élèves, la parole se libère. Différents facteurs empêchent les jeunes filles de développer leur plein potentiel : la mauvaise influence, les addictions, la pauvreté, le manque de repères, l'absence d'envie, la maternité précoce, les complexes, etc.

Quelques élèves osent même s'exprimer pour condamner le fait que dans leur famille, la scolarité des jeunes filles passe après celle des garçons. « Avant de venir à l'école, je dois faire à manger pour mes petits frères et nettoyer la maison, alors que mes frères ne le font pas. Ce temps, j'aurais pu le consacrer à lire mes leçons », a déploré une lycéenne.

Le message est clair et les déductions évidentes. Si l'on veut que les jeunes filles fournissent plus d'efforts, à l'école notamment, il est nécessaire que les parents les accompagnent dans cette démarche en faisant de leurs études une priorité. Même si le plus grand travail viendra des filles elles-mêmes. C'est dans ce sens qu'Alban Besse, coach en développement personnel, membre de la délégation, s'est exprimé pour parler de la confiance en soi, de l'estime de soi et de l'affirmation de soi. Des éléments également essentiels pour le développement personnel de ces élèves.

## Les jeunes filles accablées par les charges domestiques

Un peu plus tard, au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza, la délégation est accueillie chaleureusement par plus de 250 élèves, impatientes de savoir ce



Mildred Moukenga lançant la campagne

que cette réunion leur apportera. Les plus courageuses interrogent : « On nous donnera des pagnes ? » Question logique car les dons de pagne sont devenus presque obligatoires pendant les célébrations de la Journée internationale des droits des femmes au Congo et dans certains pays d'Afrique centrale.

Cette fois-ci, Kriss Brochec et Delali Gatsono ont rejoint la délégation, toutes les deux sont connues pour mener des activités impactantes, respectivement dans les domaines du numérique et de l'éducation. Le débat prend une tournure plus grave. Certaines jeunes filles

en s'exprimant dénoncent le harcèlement sexuel dont elles font face régulièrement. Pour les intervenantes de la délégation, le message est l'occasion de leur rappeler qu'elles sont maîtresses de leur corps et que personne ne devrait les obliger. Autre problème évoqué à nouveau par les jeunes filles : les charges domestiques quotidiennes obligatoires qui pèsent sur leurs épaules avant de venir à l'école, ce qui les empêche d'étudier et de disposer d'un peu de temps pour leur épanouissement.

Un constat est dressé : 70 % des élèves rencontrées au cours

de cette journée viennent à l'école sans but ni projet d'avenir. « Face à toutes ces observations, Il nous semble très important d'aider ces jeunes femmes à devenir responsables, de leur faire comprendre que la société compte sur elles et que c'est à elles d'apporter les solutions aux problèmes qui existent et à venir. Elles en ont la capacité ! C'est une démarche qui suscitera leur engagement dans tous les domaines de la vie... », a conclu avec optimisme la responsable de l'association.

Iris Tala

## RENCONTRE

## L'Association des juristes de l'achat public organise un colloque à Paris

Dans le cadre du master 2 Achat public du département universitaire, dirigé par Jean-Marc Peyrical, l'Association des juristes de l'achat public a organisé son colloque annuel sur le thème « Regards croisés sur les évolutions des cadres juridiques en Afrique : focus PPP et marchés publics ».

Les juristes du domaine de l'achat public se sont retrouvés, le 9 mars de 8 h 30 à 13h, pour des débats modérés par Me Lewis Nsalou Nkoua, dans l'enceinte de l'amphithéâtre Vedel de l'université Paris-Saclay.

Parmi les thématiques du jour, les intervenants ont abordé la loi de partenariat public-privé (PPP) récemment adoptée au Congo, dite « Loi du 30 décembre 2022 ». À l'occasion de l'éclairage sur cette loi, les juristes ont noté qu'elle fixe un cadre juridique et institutionnel intéressant dont certaines modalités devront être précisées par décret. Ce cas de travaux pratiques a



Photo de groupe à l'issue du colloque de l'Association des juristes de l'achat public, le 9 mars/DR

permis de mettre en lumière la passation du contrat PPP soumise aux principes de liberté d'accès, d'égalité de traitement, d'objectivité, de concurrence, de transparence et du respect des règles de bonne gouvernance.

L'étude approfondie démontre que cette nouvelle loi fixe à son article 26 la liste des clauses devant figurer dans un contrat PPP. Les juristes en ont déduit qu'il s'agit d'un véritable outil au service du développement socio-économique du Congo.

Néanmoins, ils ont relevé l'absence de clarification en matière de contentieux de la passation et de l'exécution. La voie de règlement amiable semble être privilégiée, ont-ils conclu. Dans la lancée, les régimes juridiques des PPP de la Tunisie et

du Maroc ont été également analysés.

À la fin des travaux, les participants ont échangé sur la nouvelle directive PPP de l'Union économique et monétaire ouest-africaine qui impose un cadre juridique aux États membres de cette organisation en matière de PPP. Les États ont trois ans pour transposer cette directive.

Soulignons que ce cycle de colloques s'inscrit dans le cadre du séminaire « Contrats publics comparés » assuré par l'avocat Franco-Congolais Me Lewis Nsalou Nkoua, enseignant à l'université Paris-Saclay.

Marie Alfred Ngoma

## A LA DÉCOUVERTE DE LA CHINE

## Des journalistes africains en visite à Pinggu

Dans le cadre de leur programme de formation initié par le Centre de communication de la presse internationale de Chine (CIPCC), des journalistes africains et d'autres régions ont eu l'occasion de faire une escapade, le 8 mars, à Pinggu, l'un des cinq districts de conservation écologique de Pékin, la capitale de la République populaire de Chine.

Le district de Pinggu, qui signifie « vallée plate », tire son nom de sa situation géographique qui est entourée de montagnes à l'Est, à l'Ouest et au Nord et d'une plaine au milieu. Avec une superficie d'environ 950 km<sup>2</sup>, soit près d'un dix-millième de la superficie territoriale de la Chine, le district de Pinggu est une version réduite de la municipalité de Pékin, avec juridiction sur seize cantons et deux bureaux de sous-district, ainsi qu'une population permanente de 457 000 habitants.

Pour une immersion du lieu, la visite a débuté dans les locaux de la société Huadong Musical Instrument, fondée en 1988 et guidée par les luthiers de classe mondiale comme Dai Hongxiang, Wang Chonggui et de nombreux autres conseillers techniques. Cette société réputée pour la fabrication du violon se caractérise distinctement par une salle d'expérience de la culture du violon, une salle d'exposition de violons de premier ordre et une salle d'activités de fête et de groupe, que les journalistes ont eu le vif plaisir de découvrir sous la visite guidée de Li Ding. Avec une production annuelle pouvant atteindre 200 000 violons et gardant à l'esprit l'héritage de la culture mondiale du violon, Huadong Musical Instrument Co. figure aujourd'hui comme l'un des principaux fabricants professionnels de famille de violons dans le Nord de la Chine. Aussi, 80% des produits sont vendus dans plus de trente pays et régions, tels que l'Europe, l'Amérique et l'Asie du Sud-Est. Après la culture, cap sur l'industrie à Zixingyuan Food Techno-



Des journalistes africains lors de la visite Adiac

logy Co. où les journalistes ont découvert le processus de production moderne des collations traditionnelles de Pékin. Son centre de production et de transformation produit principalement de la viande, des condiments, des produits de pâtes et de riz surgelés, des pâtisseries préparées à chaud, des plats cuisinés, etc. « En fonction du processus traditionnel intégré à la technologie moderne de traitement et de conservation, nous nous engageons à fabriquer des saveurs spéciales classiques tout en développant des produits innovants », a noté l'un des responsables de cette structure. Cette visite des lieux a débouché sur une séance de dégustation pour jauger de la qualité de production. A ce propos, les journalistes ont donné une note positive à cette société qui abat un travail de qualité au quotidien. « Sou-

vent, nous mangeons des aliments dont nous ignorons tout des conditions de production. Cette visite est une belle initiative. Quand la qualité s'allie au goût, on ne peut qu'être ravi », a confié Lévi Konfé, l'un des participants. Créé le 7 janvier 2021, Zixingyuan Food Technology couvre une superficie de 12 900 m<sup>2</sup> avec un investissement total de 120 millions de yuans.

#### Immersion dans l'aviiculture, l'innovation technologique et l'agriculture

Un autre temps fort de cette journée d'excursion a été la visite de Beijing Huadu Yukou Poultry Industry Co., Ltd. (Yukou Poultry), l'une des trois sociétés du groupe de haute technologie biologique et leader de l'industrialisation agricole, Beijing WOD Chen-Long Biotechnology Ltd. YuKou Poultry, spécialisée dans l'élevage

de volailles, se veut le plus grand éleveur d'œufs au monde et leader de l'industrialisation agricole. En tant qu'entreprise nationale chinoise de haute technologie et vice-présidente de l'Association chinoise de l'agriculture animale, elle élève indépendamment cinq races de poules pondeuses et trois races de poulets de chair. Par ailleurs, les journalistes des différents États africains ont fait une escale au Centre d'innovation en sciences et technologies agricoles Jingwa de Pékin (Centre Jingwa). Du hall numérique au laboratoire Jingwa Center et le laboratoire Xmeats, ils se sont laissé transporter dans cet univers qui leur est peu connu. Le centre se positionne comme un innovateur en sciences et technologies agricoles avec des fonctions intégrées de recherche et développement technologiques, commercialisation des résultats,

culture des talents, exposition et démonstration, échange international et consultation stratégique. A en croire les explications de l'un des responsables de ce site, ce centre aide non seulement les entreprises à renforcer leurs capacités d'innovation dans les sciences et la technologie, mais aide également les instituts de recherche à mettre en œuvre et à commercialiser les résultats de la recherche. En amenant la science à terminer le « dernier kilomètre » sur le front industriel, le Centre Jingwa atteint son objectif ultime : faire en sorte que la science et la technologie guident le développement industriel.

Le clou de la journée a été finalement au Nanying Doctor Farm, une structure agricole. Son équipe dirigée par le Dr Meng s'est engagée dans la recherche et le développement de technologies d'agriculture d'installation et dans l'amélioration de l'efficacité de la production agricole, la réduction du gaspillage des ressources et la pollution de l'environnement grâce à des moyens techniques innovants. A cet endroit, les hommes et les femmes de médias ont eu le plaisir de découvrir une méthode unique de plantation de fraises cultivées naturellement, sans hormone de croissance. En offrant aux journalistes l'occasion de découvrir tous ces progrès en matière de développement économique, cela ouvre aux États africains une plus grande perspective de croire aussi en leur développement, voire d'envisager des collaborations.

De notre envoyée en Chine,  
Merveille Jessica Atipo

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



## CHINE

## Li Qiang, nouveau Premier ministre

Li Qiang, considéré comme l'un des hommes de confiance les plus proches de Xi Jinping, a été désigné Premier ministre chinois.



Le Premier ministre Li Qiang

Lors d'un vote des députés réunis au Palais du peuple de Pékin, Li Qiang, seul candidat au poste de Premier ministre, a obtenu 2936 voix pour, trois contre et huit abstentions. Li Qiang, 63 ans, ancien responsable du Parti communiste à Shanghai, dont l'image avait quelque peu été ternie au printemps lors du confinement

chaotique de sa ville, succède à Li Keqiang, en poste depuis 2013.

Le Premier ministre chinois est à la tête du Conseil d'Etat. Sa fonction est traditionnellement associée à la gestion quotidienne du pays et à la conduite de la politique macroéconomique. Li Qiang, qui avait été propulsé au rang

de numéro deux du Parti communiste chinois en octobre, ne dispose d'aucune expérience au niveau du gouvernement central, contrairement à la quasi-totalité des ex-Premiers ministres.

Il a cependant accompli un parcours riche au sein de l'administration locale et a endossé d'importantes fonctions de direction dans les riches provinces côtières du Zhejiang entre 2004 et 2007. Ses promotions, rapides depuis, reflètent le haut niveau de confiance que lui accorde le numéro un chinois.

Samedi au Palais du peuple à Pékin, Xi Jinping et Li Qiang sont apparus complices au moment du vote, échangeant des amabilités avec sourire. Li Qiang prend ses fonctions à un moment où la deuxième économie du monde fait face à net ralentissement, affaiblie par près de trois ans d'une inflexible politique dite du « zéro covid ». Le Premier ministre sortant, Li Keqiang, un économiste de formation, avait vu ses projets de réformes économiques entravés par l'autorité grandissante de Xi Jinping.

D'après AFP

## Xi Jinping élu pour un troisième mandat



Xi Jinping prêtant publiquement le serment d'allégeance à la constitution/DR

Xi Jinping a été élu, le 10 mars, à l'unanimité président de la République populaire de Chine pour un troisième mandat et président de la Commission militaire centrale, lors de la session en cours de la 14e Assemblée populaire nationale. Il a publiquement prêté serment d'allégeance à la Constitution, le même jour, au Grand palais du peuple, à Beijing.

Par ailleurs, Han Zheng a été élu vice-président de la République populaire de Chine tandis que Zhao Leji a été élu président du Comité permanent de la 14e Assemblée populaire nationale lors de la session annuelle de l'organe législatif national.

Merveille Jessica Atipo



## LIBRAIRIE

### LES MANGUIERS

### Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.










### Un Espace culturel

Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Les Dépêches de Brazzaville** 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h





## CRISE SÉCURITAIRE À L'EST

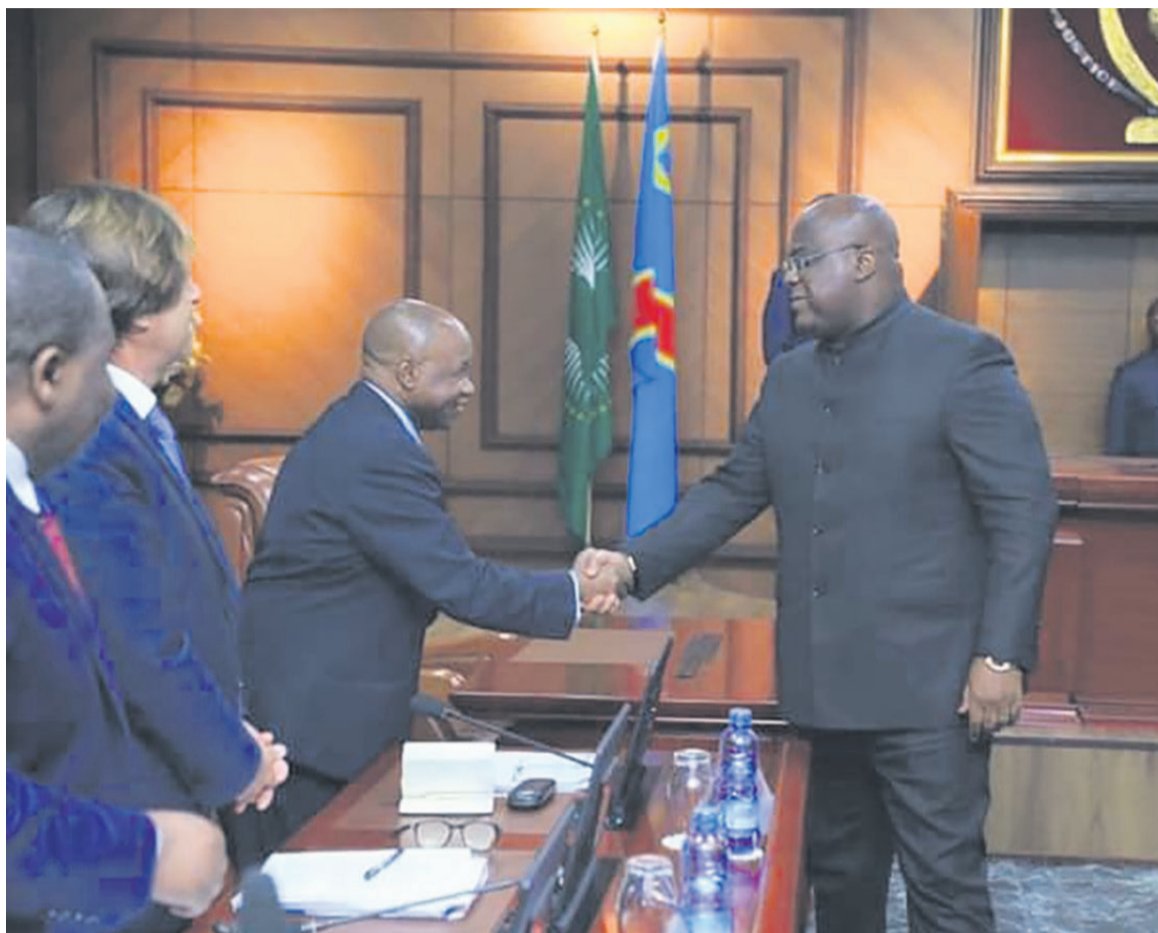
## La délégation du Conseil de sécurité condamne le M23

Arrivée à Kinshasa en début de soirée du 9 mars, la délégation du Conseil de sécurité des Nations unies a eu une intense activité diplomatique, notamment une série d'entretiens avec les autorités civiles et militaires congolaises.

L'objectif de la mission consistait à adresser un message clair aux protagonistes de la crise sécuritaire à l'Est, celui du retour de la paix en République démocratique du Congo (RDC), mais aussi de la mise en œuvre du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC, conformément à la résolution 2666 (2022) du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur de France aux Nations unies, Nicolas Rivière, et son homologue du Gabon, Michel Blang, ont conduit cette délégation onusienne forte de quinze membres devant les différentes autorités congolaises, à commencer par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Au menu de l'entretien à huis clos, l'agression avérée de la RDC par le Rwanda, le défi que la coalition terroriste RDF/M23 lance à l'endroit de la communauté internationale, sans oublier le processus électoral en cours.

La situation humanitaire a également été passée au



Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

peigne fin. «Nous avons eu un échange très riche avec le président de la République, Félix Tshisekedi, qui nous a donné beaucoup de détails et formu-

lé ses attentes par rapport à la situation sécuritaire et au processus électoral en cours», a déclaré à la presse le Français Nicolas de Rivière, à la sortie de

l'audience. «La communauté internationale est en soutien aux côtés de la RDC parce que ce qui se passe dans l'Est du pays n'est pas acceptable.

L'action des groupes armés est très condamnable et doit être combattue », a-t-il poursuivi.

Ce membre de la délégation du Conseil de sécurité des Nations unies a, par ailleurs, insisté sur le respect de la souveraineté de la RDC. Concernant les sanctions à infliger au Rwanda dont le soutien au M23 ne fait l'ombre d'aucun doute, les ambassadeurs Nicolas Rivière et Michel Blang ont déclaré que toutes les options étaient envisageables. Ils ont ajouté que le Conseil de sécurité est aux côtés de la RDC, maintenant qu'il est établi que le M23 bénéficie du soutien du Rwanda.

Quant à la situation humanitaire, la délégation onusienne a dit qu'elle continue le travail de mobilisation des partenaires pour une réponse appropriée. Après Kinshasa, la délégation onusienne a mis le cap sur Goma, au Nord-Kivu, où elle est arrivée le 11 mars, pour mieux appréhender la problématique sécuritaire qui prévaut dans cette partie du pays.

Alain Diasso

## NÉCROLOGIE



Les enfants Mozika et la grande famille de Nkila-Ntari ont la profonde douleur et le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Gaspard Mozika «Papa\_Moz», journaliste et grand reporter à la retraite de Télé Congo, survenu le 6 mars 2023 à 01h du matin à l'hôpital militaire des armées Pierre-Mobengo.

La veillée se tient au n°57 rue Loutété à Moutabala-Mfilou, (arrêt de bus virage en allant vers PK Mfilou . \* Référence : École privée Auréole).



## EXPRESS IMMOBILIER

Parcelle à vendre à Ouenzé sur l'avenue des chars rue Konda ; villa de 8 chambres, 2 salons, salle à manger et autres...  
-Prix : 190 millions  
-Documentation : Titre foncier  
-Vendeur : Propriétaire  
-Superficie : 18 x 20  
Tel : 06 630 81 81 / 05 530 81 81



Rock Ngassakys, les familles Essendé et Ingoulou, les enfants et les petits fils ont le profond regret d'informer, les parents, amis notables et connaissances du décès brutal et inopiné de leur frère, père, oncle et grand père, Mwené Ingoulou Patrice, notable de la localité d'Owando, survenu, le 8 mars à 9 heures.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# Une délégation d'experts à Tunis

En mission en Tunisie pour le renforcement des capacités et l'échange d'expériences, le secrétaire général du ministère de l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu Ngolo, est à la tête d'une délégation composée d'experts et des cadres de l'administration.

La délégation congolaise a été accueillie par le chef du cabinet de la ministre tunisienne de l'Équipement et de l'Habitat, Borhane Hmida, qui l'a remerciée pour l'intérêt manifesté de l'expérience tunisienne. Il a également mis en exergue les potentialités et l'expertise de la Tunisie dans le domaine de l'aménagement du territoire, tout en plaidant pour la promotion d'un partenariat gagnant-gagnant avec la République démocratique du Congo.



La délégation congolaise en séjour en Tunisie/DR

**“Je vous invite à consulter la liste des projets du partenariat public- public élaborée sur un plan national et qui pourrait être diffusée auprès d'investisseurs congolais car ce genre de partenariat peut être très formateur du point de vue technique et institutionnel. Les expériences pourraient par la suite être dupliquées en territoire congolais et c'est ce qu'on aimerait voir dans ce continent joyeux : des projets dans différents pays grâce à des échanges profonds et concrets”**

*“Je vous invite à consulter la liste des projets du partenariat public- public élaborée sur un plan national et qui pourrait être diffusée auprès d'investisseurs congolais car ce genre de partenariat peut être très formateur du point de vue technique et institutionnel. Les expériences pourraient par la suite être dupliquées en territoire congolais et c'est ce qu'on aimerait voir dans ce continent joyeux : des projets dans différents pays grâce à des échanges profonds et concrets”, a-t-il indiqué.*

Le programme de la délégation congolaise sera également nourri par la présentation des différents axes d'intervention du ministère de l'Équipement et de l'Habitat dans l'objectif d'éclairer les experts sur les performances tunisiennes.

**Blandine Lusimana**

## LUTTE CONTRE LE RACISME

### L'OMS se sépare d'un de ses directeurs régionaux

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis fin aux fonctions de son directeur régional pour le Pacifique occidental, le Japonais Takeshi Kasai, accusé de racisme et de harcèlement, une première pour elle, accusée de ne pas faire assez dans ce domaine.

«Après un examen minutieux des conclusions et après consultation du Comité régional du Pacifique occidental et du Conseil exécutif, le mandat du directeur régional a été résilié », peut-on lire dans un courrier adressé aux pays membres dont «Les Dépêches de Brazzaville» ont obtenu copie. L'enquête en ligne avec la politique de tolérance zéro de l'organisation a conclu qu'il y avait eu «mauvais comportement», sans autre détail.

La décision de se séparer du Dr Takeshi Kasai vient après une réunion à huis clos de deux jours du Conseil exécutif de l'organisation, à Genève. Elle avait été spécialement convoquée suite à la recommandation de renvoi émise la semaine dernière par le Comité régional du Pacifique occidental, réuni à huis clos les 27 et 28 février à Manille, où se trouve le siège de la direction du bureau régional. Le Dr Takeshi Kasai avait pris, en 2019, la tête de la direction régionale après avoir travaillé plus de quinze ans au sein de l'organisation. La région

couvre 1,9 milliard de personnes dans trente-sept pays dont la Chine, le Japon mais aussi l'Australie ou encore les Philippines, l'Indonésie, le Vietnam, le Cambodge et la Corée du Sud.

En octobre 2021, des dizaines de collaborateurs de l'OMS avaient émis une plainte interne contre le Dr Takeshi Kasai avant d'envoyer un courriel à la mi-janvier 2022 aux pays membres du Conseil exécutif de l'agence onusienne pour les alerter. Ils y accusaient le Japonais d'avoir un «leadership autoritaire et raciste» et d'avoir partagé régulièrement des informations privilégiées avec le ministère japonais des Affaires étrangères, de n'avoir pas voulu critiquer la Chine ou encore d'avoir «gaspillé» l'argent des donateurs. Ces graves accusations avaient été révélées fin janvier 2022. C'est la première fois qu'une telle situation se produit à l'OMS qui, dans l'attente du résultat de l'enquête, avait fait remplacer le Dr Takeshi Kasai par la directrice générale adjointe, Zsuzsanna Jakab. Celle-ci

gardera ces fonctions jusqu'à ce qu'un ou une remplaçante soit élue par le comité régional. L'élection doit se tenir en octobre 2023. La nomination devra ensuite être approuvée par le Comité exécutif.

Plusieurs pays, qui réclament une OMS plus transparente et plus digne de confiance, avaient fait part de leurs préoccupations après que cette affaire avait éclaté. L'organisation était déjà sous forte pression des principaux donateurs qui ont estimé qu'elle avait tardé à agir après le scandale des violences sexuelles commises par certains de ses employés en République démocratique du Congo pendant une épidémie d'Ebola (2018-2020). L'OMS a fait depuis son mea culpa et mis en place une politique de tolérance zéro ainsi qu'un plan stratégique pour mieux gérer ces dossiers complexes. Son directeur général, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a affirmé à de nombreuses reprises que ces dossiers de violences sexuelles et de harcèlement étaient une priorité pour lui.

**Noël Ndong**

## JUSTICE

### La peine capitale requise contre les présumés assassins de Luca Atanasio

Le ministère public a requis, le 8 mars à Kinshasa, la peine capitale contre les présumés assassins de l'ex-ambassadeur d'Italie en République démocratique du Congo, Luca Atanasio, son garde du corps italien, Vittorio Lacovaci, ainsi que le chauffeur congolais du Programme alimentaire mondiale, Mustapha Milambo.

Le réquisitoire a été prononcé à l'audience tenue au tribunal militaire de garnison de Kinshasa-Gombe, à la prison militaire de Ndolo. « Les victimes ont été kidnappées, traînées en profondeur dans la forêt avant d'être exécutées par balles », se convainc le capitaine-magistrat, Bamusamba Kabamba, lors de son réquisitoire.

Sur les six prévenus jugés pour ce meurtre commis en février 2021 au Nord-Kivu, cinq comparaissent et un est en fuite, jugé par défaut. Ils sont poursuivis pour meurtre, association des malfaiteurs, détention illégale d'armes et munitions de guerre. Ils comparaissent depuis le 12 octobre 2022.

La partie civile, la République italienne et Salvator Atanasio, père de l'ex-ambassadeur, s'attend aussi à une réparation civile. Quant aux compagnons d'infortune de l'ancien diplomate, personne n'est représenté au procès mais ils demeurent cités à toutes les audiences dont la prochaine est prévue le 11 mars pour les plaidoiries de la défense. Dans l'entre-temps, la défense, elle, continue de clamer l'innocence des prévenus.

Cette 17e audience publique, indique-t-on, s'est déroulée sans tous les avocats de la défense, sauf le président du collectif. Ce collectif revendiquerait le paiement de ses émoluments.

**Lucien Dianzenza**

## MONNAIE

# La BCC publiera le taux de change dans les médias

Afin de mettre un terme à la spéculation observée sur le marché de change, le Comité de conjoncture économique a annoncé la publication régulière, par voie des médias, du taux de change par la Banque centrale du Congo (BCC).

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé, le 9 mars, une réunion spéciale du Comité de conjoncture économique centrée sur la situation conjoncturelle liée à la dépréciation du franc congolais face au dollar américain sur le marché de change. De cette réunion, il a été préconisé des mesures pour apporter la bonne information et, surtout, mettre fin à la spéculation qui s'observe de plus en plus. Cette spéculation engendre des conséquences néfastes sur les prix des biens de première nécessité.

« Le Premier ministre, chef du gouvernement, a convoqué ce jour une réunion spéciale autour de la question du taux de change de franc congolais à la suite des différents rapports que nous recevons de l'opinion publique. Et à cet effet, pour fixer l'opinion, il y a lieu de dire que les chiffres qui nous sont communiqués par la Banque centrale du Congo révèlent que le franc congolais est demeuré relativement stable au cours des dernières semaines. Et à la



La gouverneure de la Banque centrale du Congo et le ministre des Finances à la réunion du Comité de conjoncture économique DR

date d'aujourd'hui, le franc congolais s'est échangé à un taux de 2035 francs congolais contre un dollar américain sur le marché officiel. Au marché parallèle, on a observé des taux qui varient entre 2250 et 2350 franc congolais pour un dollar américain », a fait savoir le ministre d'État en charge du Budget, Aimé Boji Sangara.

noter aussi qu'au cours des dernières semaines, une décelération de la formation des prix intérieurs. Cette décelération s'observe notamment à Kinshasa, la capitale de notre pays, à Lubumbashi et à Goma... Nous faisons face à une spéculation qui prend forme autour de la question du taux du franc congolais et c'est pourquoi, certaines mesures ont été préconisées pour apporter la bonne information et mettre fin à cette spéculation. Il s'agit notamment de la publication au quotidien par la BCC des taux du franc congolais dans les médias locaux et ensuite la Banque centrale va procéder à un suivi permanent des taux sur le marché parallèle », a conclu le ministre d'État, ministre du Budget.

Intervenant à son tour, la gouverneure de la BCC, Malangu Kabedi, a soutenu que désormais les Congolais seront tenus informés régulièrement de taux de la parité du franc congolais par rapport aux autres devises, notamment le Dollar américain.

Martin Engimo

## TROPHÉE 50 FEMMES INSPIRANTES

## Annie Biasi-Biasi parle d'un prix incitatif

Au nombre des modèles féminins congolais primés, le 4 mars à l'occasion de la cinquième édition de l'événement annuel du média en ligne PourElle.info, l'artiste comédienne et actrice, enseignante à l'Institut national des arts (INA), Annie Biasi-Biasi, tient son trophée pour une interpellation à préparer la relève.

Partageant son ressenti personnel au « Courrier de Kinshasa », une semaine après la cérémonie du 4 mars au Showbuzz, Annie Biasi-Biasi, le tient pour interpellateur. « Ce trophée est certes un sujet d'honneur et de joie, mais je pense plus encore que c'est une interpellation pour nous, les plébiscitées, à faire exister la relève », a-t-elle déclaré. Elle est venue à se demander à cet effet : « Que faire pour cette relève-là ? Quel engagement prendre pour ne pas tuer le parcours qui nous a été légué par nos prédécesseuses ? ». Cela, a-t-elle soutenu en définitive, « appelle à une prise de conscience. À savoir que nous sommes des femmes qui inspirent parce que nous avons un devoir à remplir vis-à-vis de la génération future ».

Annie Biasi-Biasi prend la reconnaissance de PourElle.info pour « la preuve que le travail accompli est suivi. Que des gens nous regardent, nous suivent, même si nous avons l'impression que notre travail n'est pas suivi ». Aussi, a-t-elle estimé : « En tant que leader d'opinion dans notre domaine, nous avons le devoir de toujours prêcher par le bon

exemple. Et pas seulement sur le plan professionnel, mais à tous les niveaux. Nous avons le devoir de maintenir le cap pour que notre métier, notre profession d'artiste comédien, des arts de la scène en République démocratique du Congo ne disparaisse pas un jour ».

Du reste, pour la comédienne et actrice, « une femme inspirante doit-être elle-même d'abord inspirée sur ce qu'elle doit donner. Et son inspiration doit donner de la vie ». C'est pourquoi, a-t-elle affirmé : « Il faut prendre du temps de réflexion et toujours être attentif à ce qui se passe autour de soi car nous sommes une sorte d'ambadrices. Quand les gens nous voient, ils ont besoin de recevoir quelque chose venant de nous ».

### Dans le clip Nini tosalé te ?

Outre ses nombreuses apparitions dans plusieurs séries locales et représentations sur les planches ici et ailleurs, Annie Biasi-Biasi est également présente dans de nombreux spots publicitaires. C'est la mère que l'on voit au tout début du célèbre clip « Nini tosalé te? », interprété

par le duo Zozo Machine et Yuma Dash de l'atypique groupe MPR. On l'entend converser avec son fils à qui elle demande affectueusement : « Tu seras qui quand tu seras grand ? ». L'histoire de la mère et son fils s'achève sur une tragédie ...

Soulignons qu'Annie Biasi-Biasi fait partie des cinq artistes féminines récompensées dans la catégorie Culture et arts du Prix « 50 femmes qui inspirent » 2023. La peintre Falonne Mambu, les chanteuses Barbara Kanam et Faveur Mukoko ainsi que la slameuse Do Nsoseme sont les autres bénéficiaires du trophée éponyme décerné par PourElle.info. Le média marque d'une pierre blanche le mois de mars en honorant, depuis 2019, cinquante femmes exerçant divers métiers dans dix secteurs d'activités. Il s'agit, précise le média en ligne, de « femmes et jeunes filles congolaises célèbres ou pas qui marquent l'histoire et qui sont devenues des modèles pour les générations présentes et futures ». Et, les cinquante femmes qui inspirent PourElle.info sont celles qui s'illustrent dans le combat quotidien mené en faveur



des droits des femmes mais aussi celles qui « brillent dans les domaines scientifique, artistique, politique, financier, social, médiatique, religieux et dans la mode ». Toutes sont tenues pour « des exemples de réussite » à part entière, et qui plus est, « ont quelque chose à nous apprendre

de manière différente ».

Par ailleurs, il existe une autre catégorie apparentée à la Culture et arts, la Mode et beauté. Les cinq talents féminins honorés à la cinquième édition sont Noëlla Budjamabe, Gandhi Ngalula, Micheline Nzinga, Laëtitia Kandolo et Jeancy Magamba.

Nioni Masela

## INSTITUT NATIONAL DES ARTS

## Le décès du directeur général crée un vide énorme

Pianiste au départ, le professeur en ethnomusicologie Damien Pwono, dont le talent avait explosé dans plusieurs autres domaines, notamment dans l'entrepreneuriat culturel et la diplomatie culturelle, est décédé aux États-Unis, à Pittsburgh, le 7 mars, a indiqué le Pr Yoka Lye.

Chef de cabinet adjoint au ministre de la Coopération internationale, de l'Intégration régionale et de la Francophonie depuis 2019 à sa mort, le Pr Damien Pwono avait pris la direction de l'Institut national des arts (sINA) le 12 mars 2022. « La mort du Pr Damien Pwono, malade depuis quelques temps, est une perte immense pour l'Institut national des arts (INA) », a affirmé au «Courrier de Kinshasa» le Pr Yoka Lye.

Encore sous le choc de cette disparition qui l'affecte beaucoup, le dramaturge a poursuivi : « Ce n'est pas une formule protocolaire que de le dire. C'est quelqu'un que je connais depuis près de cinquante ans ». Bien plus, a-t-il ajouté à propos de l'illustre disparu : « Il est un cas rare des personnes qui ont étudié à l'école secondaire de l'INA, l'Inas. Il a fait un parcours complet comme artiste de l'INA. Du secondaire, il est passé au supérieur, puis est allé aux États-Unis où il a poursuivi ses études ».

Expert chevronné reconnu dans l'univers culturel à l'échelle internationale, le Pr Damien Pwono a travaillé bénévolement durant deux ans au Conseil international de la musique à l'Unesco, en qualité de secrétaire général. Il a



Le directeur général de l'INA, le Pr Damien Pwono, a tiré sa révérence./DR

musical, allant jusqu'à décrocher un diplôme de doctorat en ethnomusicologie, à l'Université de Pittsburgh, en Pennsylvanie, en 1992. Fort de ses connaissances, il a dès lors commencé à réaliser des séminaires sur des thématiques al-

donc l'un des enseignants émérites de 2012 à 2018.

#### Prestigieux authentique acteur culturel

Le Pr Yoka souligne qu'en parallèle de l'enseignement, le Pr Damien Pwono a occupé d'autres postes importants. C'est notamment en sa qualité de conseiller spécial au ministère de l'Intégration régionale qu'il a bataillé dur pour une meilleure localisation de l'INA. Le nouvelliste a soutenu qu'« En grande partie, c'est grâce à lui que nous avons eu à établir, avec des experts chinois, la stratégie pour la construction du nouveau site du campus de l'INA en face du Palais du peuple ». Il a précisé que le disparu « a beaucoup contribué comme expert car à l'époque, le ministère de l'Intégration régionale s'occupait du dossier. Et, c'est une providence qu'il se soit trouvé à ce ministère à ce moment-là. Il est vrai que d'autres personnes y ont contribué, chacun à sa manière, mais franchement, c'était lui l'expert de pointe. Je lui dois beaucoup ».

Du reste, l'ancien directeur général de l'INA s'est dit toujours conforté par l'expérience que s'était forgée son successeur le long de son cheminement professionnel. Savoir qu'à partir de 1993 et durant les cinq années suivantes, il était le « conseiller principal de programme pour les arts et les sciences humaines à la Rockefeller Foundation » à New-York, aux États-Unis, et à Nairobi, au Kenya. A la suite de cette fon-

ction, il est devenu responsable de programme pour les médias, les arts et la culture au sein de la Ford Foundation de 1998 à 2003. C'est au bout de ses prestations successives dans ces institutions que le Pr Damien Pwono a collaboré bénévolement avec l'Unesco comme susmentionné. Un prestigieux authentique acteur culturel qui a tiré sa révérence. « Pour toutes ces raisons-là, sa mort constitue une perte immense pour l'INA pour qui il avait des perspectives très ambitieuses. Toujours à sa manière, un fonceur, un visionnaire qui a des idées et sait les faire appliquer quoiqu'il en coûte. Et donc, pour moi, cela crée un vide énorme », a confié le Pr Yoka Lye qui se souvient avoir reçu de sa part, à plusieurs reprises, des invitations à des rencontres internationales. Rappelons qu'en 2022, le Pr Damien Pwono avait été le numéro deux du comité d'organisation des IXes Jeux de la Francophonie. Fier de son homme, le Pr Yoka a reconnu en définitive qu'« Il était chargé des opérations, de la stratégie sur le terrain. Je connais ses compétences, il avait fait ses preuves à chaque fois ». En outre, a-t-il révélé : « Damien Pwono m'a apporté la transversalité dans le domaine de la discipline culturelle. Le fait que les arts aujourd'hui ne sont plus consignés dans des domaines très ciblés, les uns ont des passerelles qui mènent vers les autres ».

Nioni Masela

**Expert chevronné reconnu dans l'univers culturel à l'échelle internationale, le Pr Damien Pwono a travaillé bénévolement durant deux ans au Conseil international de la musique à l'Unesco, en qualité de secrétaire général. Il a co-organisé le premier forum mondial de la musique à Los Angeles, aux Etats-Unis, en octobre 2005, avant de créer sa propre agence, la «Cultural engenering».**

co-organisé le premier forum mondial de la musique à Los Angeles, aux Etats-Unis, en octobre 2005, avant de créer sa propre agence, la «Cultural engenering». En 2007, il a occupé le poste de directeur exécutif à la Global initiative on culture & Society à Aspen institute, à Washington, pendant cinq ans. Pourtant, il était pianiste au départ tel que l'a précisé le Pr Yoka. En effet, le défunt s'est perfectionné au-delà de la pratique

liant culture et développement. De fil en aiguille, il a évolué et fait ses armes dans les secteurs de l'entrepreneuriat et l'anthropologie culturelle. Désireux de faire profiter sa patrie, la République démocratique du Congo, de son expertise, « il est revenu au pays à un moment où personne ne s'y attendait », a souligné le Pr Yoka. Alors directeur général de l'INA, il a confié : « Je l'ai fait nommer professeur full à l'INA » et fut

#### LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES BIENS CULTURELS

**La Norvège restitue à la Tunisie des pièces de monnaies de l'époque carthaginoise**

**La Tunisie a annoncé, le 8 mars dans la soirée, avoir récupéré auprès de la Norvège trente pièces de monnaie datant de l'époque carthaginoise, soit plus de 2 000 ans.**

Un accord portant sur la restitution des pièces de monnaie a été conclu dans la journée au siège du ministère tunisien de la Culture, en présence de représentants du gouvernement norvégien. Le ministère a précisé qu'il s'agissait là d'une opération s'inscrivant dans le cadre d'un partenariat entre l'Institut national du patrimoine de Tunisie et le Musée d'histoire culturelle, qui relève de l'Université d'Oslo.

La ministre tunisienne de la Culture, Hayet Ketat Guermazi, s'est félicitée des efforts communs des deux pays pour la restitution de ces pièces et dans la lutte contre le trafic illégal des biens culturels et archéologiques.

D'après elle, cette restitution a eu lieu sur demande des autorités tunisiennes, en application de certaines conventions internationales, particulièrement la convention de 1970 de l'Unesco qui interdit, entre autres, l'importation, l'exportation et le transfert illicites des biens culturels dans tous les Etats signataires.

Dans un commentaire fait à cette occasion, le représentant norvégien, Hakon Ronald, chercheur à l'Université d'Oslo et au Musée d'histoire culturelle, a insisté sur la détermination de son pays à soutenir les efforts de la Tunisie en matière de lutte contre le fléau de trafic des biens culturels.

Xinhua

## COMMÉMORATION

## Les 10 ans de la disparition de Hugo Chávez célébrés à Brazzaville

Des jeunes apprenants de la langue espagnole latino-américaine ont célébré, le 9 mars, les dix ans de la disparition du commandant Hugo Chávez Frias, en présence de l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela au Congo, Anibal José Marquez Munoz.

L'initiative de commémorer les dix ans de la disparition du commandant Hugo Chávez Frias, président de la République bolivarienne du Venezuela, est des jeunes congolais étudiant la langue espagnole latino-américaine à l'ambassade de ce pays. La surveillante générale du lycée Chaminade, le représentant de l'ambassadeur de la Guinée équatoriale et la représentante de la directrice de la Maison russe ont pris part à ces festivités. A l'occasion, des jeunes congolais ont interprété et donné lecture du discours écrit par Hugo Chávez Frias, il y a de cela dix ans, lors du forum social Afrique-Amérique latine, à Malabo, en Guinée équatoriale, et prononcé par son représentant, le chancelier de la République bolivarienne du Venezuela, Elias Jaua Milano.

Présent à la cérémonie, le diplomate vénézuélien, Anibal José Marquez Munoz, a rendu un hommage mérité à toutes les femmes du monde et du Congo en particulier à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, tout en signifiant qu'aujourd'hui la femme congolaise a un rôle très important à jouer.

Parlant du message principal de ces retrouvailles, le diplomate vénézuélien a dit qu'il s'agissait de l'union des peuples du Sud, du peuple africain et de sa souveraineté. « Nous sommes



satisfaits de la jeunesse congolaise qui a eu l'initiative de rendre hommage à la mémoire du commandant Hugo Chávez Frias... Je saisis cette opportunité pour la féliciter. C'est là où on signale l'importance de l'unité entre l'Afrique et l'Amérique latine, l'unité des peuples et de la souveraineté. Parce que ce sont les deux continents les plus importants sur cette planète. Les jeunes de ces deux continents sont bien placés pour promouvoir les

intérêts supérieurs de nos peuples. Bref, cela confirme ce que nous disons au Venezuela : Chavez vit et la lutte continue », a déclaré l'ambassadeur Anibal José Marquez Munoz.

#### L'Amérique du sud et l'Afrique, un même peuple

C'est ce qui ressort des propos du commandant Hugo Chávez Frias, prononcés lors du forum Afrique-Amérique latine, à Malabo, en 2013. Un discours dédié aux peuples d'Afrique

et d'Amérique latine. « Je le dis du plus haut de ma conscience, l'Amérique du Sud et l'Afrique sont un même peuple. On réussit seulement à comprendre la profondeur de la réalité sociale et politique de notre continent dans les entrailles de l'immense territoire africain où, j'en suis sûr, l'humanité a pris naissance. De lui proviennent les codes et les éléments qui composent le syncrétisme culturel, musical et religieux de notre Amérique, créant

une unité non seulement raciale entre nos peuples mais aussi spirituelle », avait-il écrit.

Puis, il regrettait de ne pas être à ce forum social Afrique-Amérique latine. « Je regrette vraiment, du plus profond de mon être, de ne pouvoir être présent physiquement parmi vous pour vous réitérer, par une sincère accolade, mon irrévocable engagement en faveur de l'unité de nos peuples. Je suis présent, cependant, en la personne du chancelier de la République bolivarienne du Venezuela, le camarade Elias Jaua Milano, à qui j'ai demandé de vous transmettre la plus vive expression de mon amour pour ces continents qui sont plus que frères, unis par de solides liens historiques et destinés à avancer ensemble vers leur rédemption pleine et absolue. » Il lançait, pour la circonstance, cette invite : « Marchons donc vers notre union et notre indépendance définitive. En paraphrasant Bolivar, je dis maintenant : formons une patrie, un continent, un seul peuple, à tout prix et tout le reste sera supportable. Vive l'union sud-américaine et africaine ! ».

Rappelons que le président vénézuélien Hugo Chávez Frias est décédé le 5 mars 2013, à l'âge de 58 ans, dans un hôpital militaire de la capitale, Caracas, des suites d'un cancer.

Bruno Okokana

## MUSIQUE

## Patrouille des stars signe un contrat de production avec TPT Plus

Le contrat de production et de management signé par l'orchestre de Kévin Mbouandé et le groupe de médias TPT Plus, le 6 mars à Brazzaville, a une validité de trois ans renouvelable avec deux albums.

La directrice de TPT Plus, Prisca Chella Oko, a indiqué pour la circonstance que c'est au sortir des événements tragiques que le pays a connus en 1997 que le peuple congolais, en quête d'espérance, a découvert l'orchestre Patrouille des stars à travers sa danse «Obus kanga bissaka». Elle a ajouté que Patrouille des stars est un patrimoine commun, un patrimoine congolais. « En relançant son projet de TPT production, le groupe de médias TPT Plus lance à ce jour un projet qui consiste à créer un écosystème autour de la culture, l'idée étant de s'investir réellement dans la promotion de notre culture. Ce premier contrat que nous signons aujourd'hui ouvre le cycle d'une série de productions dans le domaine de la culture », a-t-elle déclaré.

Elle a poursuivi qu'à l'heure où la production phonographique traverse une période de turbulence, il s'agit pour le groupe TPT de créer les conditions d'un partenariat gagnant-gagnant. C'est dans ces conditions qu'il s'ouvre à des artistes qui ont un plan de carrière et des projets viables. « Je profite de cette occasion pour lancer un appel aux partenaires, sponsors



Kévin Mbouandé signant le contrat pour le compte de Patrouille des stars/DR

de nous rejoindre dans cette aventure au profit de la culture de notre pays. Les portes du groupe TPT Plus sont grandement ouvertes », a conclu la directrice de TPT Plus, Prisca Chella Oko.

C'est après ce mot d'usage de la directrice de TPT Plus que les deux parties, à savoir TPT Plus, représentée par sa directrice, Prisca Chella Oko, et l'orchestre

Patrouille des stars, représenté par son leader charismatique, Kévin Mbouandé, ont signé ce contrat de production.

Le secrétaire général de Patrouille des stars, Octave Mbiniana, a souligné les bienfaits de ce contrat. « Ce contrat va nous aider à combler ce que nous n'avons pas pu faire nous-mêmes pendant plusieurs années. On a beau chercher des mécènes,



Prisca Chella Oko signant le contrat pour le compte de TPT Plus/DR

voilà qu'aujourd'hui le groupe TPT Production s'est présenté devant nos portes pour nous accompagner dans cette aventure que nous avons commencée depuis belle lurette. Certes, il y a eu des albums que le leader du groupe Patrouille des stars, Kévin Mbouandé, a fait des autoproductions, mais aujourd'hui nous avons TPT Production qui est là pour prendre les choses en

main. Avec TPT production, nous irons plus loin dans le travail que nous sommes en train de fournir. Car, c'est un coup de pouce que cette maison donne », a indiqué Octave Mbiniana.

Aux mélomanes, le secrétaire général de Patrouille des stars a simplement dit que leurs artistes musiciens sont déterminés à leur servir de bons morceaux.

B.Ok.

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

# Rivers United reprend la main

Rivers United du Nigeria, le futur adversaire des Diables noirs du Congo, a fait un pas très important vers une qualification pour les quarts de finale, en dominant le 9 mars sur ses propres installations le Daring club Motema Pembe (DCMP) sur un score de 3-1.

Avec neuf points, les Nigériens reprennent la tête du groupe qui était occupée pendant vingt-quatre heures par Asec Mimosas de Côte d'Ivoire grâce à sa victoire à Brazzaville sur les Diables noirs. Le triomphe de Rivers United élimine le DCMP tout en mettant les Diables noirs dans une position très inconfortable.

Le club nigérian recevra les Diablotins le 19 mars et n'a besoin que d'un but pour assurer sa qualification en quarts de finale. C'est tout le contraire pour les Congolais qui doivent à tout prix l'emporter au Nigeria pour s'offrir peut-être une seconde chance lors de la réception du DCMP, dans le cadre de la 6<sup>e</sup> journée. Statistiquement parlant, la tâche ne s'annonce pas facile face à une équipe qui reste sur une série de trois victoires en autant de matches.

Les Nigériens ont respectivement bat-



Rivers United en pole position/Adiac

tu à domicile Asec Mimosas 3-0 puis le DCMP 3-1. Ils aborderont le match contre les Diablotins sur le signe de la revanche car les Diablotins sont les

seuls à les avoir infligés une défaite 0-3 à Brazzaville, lors de la première journée. Les Congolais sont-ils capables de rééditer cette performance ? Seule l'is-

sue de la rencontre répondra à cette question.

Dans le groupe A, Marumo Gallants FC d'Afrique du Sud occupe la première place avec neuf points, suivi d'USM d'Alger (sept points) puis du FC Saint Eloi Lupopo (quatre points) et d'Al Akhdar SC de la Libye (deux points).

Dans le groupe B, Rivers United (neuf points) a pour dauphin Asec Mimosas (sept points). Les Diables noirs sont troisièmes avec quatre points devant DCMP (deux points).

Dans le groupe C, Pyramids est en tête avec huit points devant FAR de Rabat (sept points). Future FC compte cinq points devant Askoka Kara (un point).

Dans le groupe D, US Monastir compte dix points devant Young Africans FC (sept points). TP Mazembe se classe troisième avec trois points devant AS Real de Bamako (deux points).

James Golden Eloué

## EN VENTE

**MATIERE DE LENTEUR**  
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la poésie je réside dans les mots droits, des mots chevillés qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennuagés quand ne grande pas le tonnerre pendant l'ivresse et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de larges.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Couteau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Pardon ailleurs pour Jean-Blaire Bilombo Simba" (2013), de "Les Fragments sauvagés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

Laurent TENGU

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC**  
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

Roland BEMBÉLÉ

**Code des Hydrocarbures du Congo**

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

**Le Commandant Marien Ngouabi**  
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

**Paradoxe de l'agriculture congolaise**

Préface de Jean-Jacques BOUYA  
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et des Grandes Terres

Noëilly Galoy

**Les Grandes Femmes sont faites de petites filles**

ÉdiLivre

Sorel Etang

**L'université de la forêt**  
Avec les Pygmées Akas

**NOUVELLES TERRES**

pub

Rigobert Sabin BANZANI

**Le droit de l'urbanisme au Congo**  
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

Pascal MOUNDOUOU

**PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)**

## VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

## La situation des lycées Poaty-Bernard et Victor-Augagneur interpelle

Les élèves du lycée technique Poaty-Bernard et ceux du lycée d'enseignement général Victor-Augagneur situés à Pointe-Noire se livrent à des actes de violence au point où certains parents craignent désormais d'inscrire leurs enfants dans ces établissements.

Le conflit qui oppose les élèves des deux lycées ne date pas d'aujourd'hui et plusieurs apprenants en ont déjà été victimes.

Très inquiet par la persistance de cette crise au fil des années scolaires, l'un des directeurs des études a déclaré : « La force de l'ordre est devenue la cible de ces enfants qui n'ont plus peur de rien. Pour mettre définitivement fin à cette situation persistante qui revient presque chaque année, il est souhaitable de délocaliser l'un de ces deux lycées car, toutes les propositions de solutions



que l'on a pu mettre en place jusqu'alors ne sont que provisoires ».

Le pire se rapproche chaque jour dans ces deux



## HUMEUR

## Le vrai visage des pseudo-formations politiques

Loin de nous l'idée de juger la façon dont certaines formations politiques mènent leurs activités sur toute l'étendue du territoire national, ce billet d'humeur se veut un constat fait de quelques unes d'entre elles, qualifiées de pseudo-formations à cause de leurs agissements qui, parfois, mettent à mal le vivre ensemble et causent un grand préjudice à la cohésion nationale.

Ces formations, créées pêle-mêle dès que les scrutins sont annoncés, ne sont pas enregistrées à l'administration du territoire et n'ont pas de sièges sociaux. Elles organisent rarement des assemblées électives et n'ont ni statuts ni règlement intérieur. Pourtant, elles se permettent parfois de réunir des minuscules groupes de gens tout en s'autoproclamant « formations politiques », alors qu'il y a bien de critères socio-politiques qui fondent un parti digne de ce nom.

Parmi ces critères, nous insistons sur l'obtention des récépissés et l'organisation régulière d'un certain nombre d'activités socio-politiques sur toute l'étendue du territoire, participant au renforcement de la paix, à la consolidation de la conscience nationale et à la conscientisation des citoyens. Une formation politique digne de ce nom peut-elle être présente uniquement dans une seule préfecture ou un seul arrondissement d'une agglomération ?

Ce genre d'associations et formations politiques occasionne l'amalgame ou la confusion dans l'opinion. Le commun des mortels se demande s'il ne s'agit pas là des « mutuelles » de quartier qui voudraient s'ériger en formations politiques quand une élection est programmée. Sans gêne aucune, des dirigeants qui s'en réclament errent ici et là à la recherche des alliances fictives, alors que leurs pseudo-formations sont l'ombre d'elles-mêmes.

Elles sont des éternelles insatisfaites et capables de signer des alliances non engagées avec d'autres formations à seule fin de nuire et de distraire l'opinion. En réalité, ces alliances ne donnent pas de façon claire leur positionnement politique. Gare à ce genre de partis politiques qui ne répondent pas aux critères énoncés. Ils sont dangereux pour la nation et surtout pour le vivre ensemble que tout le monde réclame tant.

**Faustin Akono**

« La force de l'ordre est devenue la cible de ces enfants qui n'ont plus peur de rien. Pour mettre définitivement fin à cette situation persistante qui revient presque chaque année, il est souhaitable de délocaliser l'un de ces deux lycées car, toutes les propositions de solutions que l'on a pu mettre en place jusqu'alors ne sont que provisoires ».

lycées aussi longtemps que la hiérarchie ne prendra pas une décision radicale.

Séraphin Olebali, parent d'élèves, a suggéré que les parents des auteurs des violences en milieux scolaires payent des amendes financières. : « Cela disciplinera sans doute ces élèves qui se croient au-dessus de la loi », a-t-il dit.

**Faustin Akono**

## MAISON À VENDRE

Avenue Loutassi/Rue Sounda

Tel : 06 912 63 21

Créez votre société SARL-SA

SAS en 48 heures

TEL : 06 912 63 21

LEADERSHIPS AGENCY  
HOTESSE D'ACCUEIL

## Recrute:

- Hôtesse d'accueil
- Maître de cérémonie
- Chorégraphe
- Animateur ou Animatrice.

**Contact : 06 670 13 66**

Détails :

Dépêches de Brazzaville  
voir Madame Okollo

## PREF-CÉMAC

## Des résultats satisfaisants après six années de réformes

Lancé en décembre 2016, le Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Pref-Cémac) a permis à ce jour de consolider la politique monétaire communautaire, le système bancaire et la gestion de la Banque centrale.

La sous-région Cémac a atteint 95% d'exécution du programme, a estimé le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli. Celui-ci a fait le point de l'évolution de la mise en œuvre des réformes, le 9 mars à Oyo, dans la Cuvette, au chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

« Des évolutions ont été enregistrées sur les plateformes de transfert de fonds dans la zone, de la fusion des marchés boursiers de la Cémac, la maîtrise de l'inflation, y compris la mise en circulation d'une nouvelle gamme de billets par la BEAC. Sur le volet de la sécurisation des signes monétaires, après vingt ans, nous avons pu changer de gamme de billets. La nouvelle politique a fait que les nouveaux billets intègrent un élément d'intégration plus forte », a déclaré Abbas Mahamat Tolli.

Des avancées positives ont aussi été observées en matière du cadre opérationnel de la politique monétaire, de la gouvernance au niveau de la Banque centrale. La zone Cémac a fait des progrès, selon le gouverneur de la Banque centrale, sur la gestion et l'exploitation de la BEAC, notamment l'évolution des textes qui encadrent le fonctionnement



Le tête-à-tête Sassou N'Guesso et Abbas Mahamat Tolli, DR

des plateformes, du système financier de la Cémac ainsi que du système bancaire. Le prochain sommet des chefs d'État et de gouvernements de la Cémac, prévu le 17 mars à

**« Des évolutions ont été enregistrées sur les plateformes de transfert de fonds dans la zone, de la fusion des marchés boursiers de la Cémac, la maîtrise de l'inflation, y compris la mise en circulation d'une nouvelle gamme de billets par la BEAC. Sur le volet de la sécurisation des signes monétaires, après vingt ans, nous avons pu changer de gamme de billets. La nouvelle politique a fait que les nouveaux billets intègrent un élément d'intégration plus forte »,**

Yaoundé, au Cameroun, va sans doute procéder à l'évaluation des réformes amorcées jusque-là par la sous-région. Il faut ajouter que le dernier comité de pilotage du Pref-Cémac, tenu le 27 janvier à Douala, a recommandé le rapatriement des fonds publics détenus à l'étranger par les États et les entreprises publiques.

La mesure vise à contribuer à la reconstitution des réserves de change et de soutenir le financement des économies nationales durement impactées par les effets négatifs de la double crise économique et sanitaire. Le comité a également suggéré la finalisation du texte communautaire sur la mise en œuvre des projets en mode partenariat public-privé avant la fin du premier trimestre de l'année et du processus d'identification des points de construction des trois autres postes-frontières.

Les six pays de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) ont été invités à signer la convention de gestion du compte unique du trésor et à maintenir l'appui de la BEAC pour favoriser l'application intégrale et uniforme de la réglementation de change, conformément aux décisions des chefs d'État.

Fiacre Kombo

## RÉFLEXION

## Et Loango s'imposa ...

Parmi les échanges qui ont eu lieu à Brazzaville le 3 mars entre les présidents Emmanuel Macron et Denis Sassou N'Guesso figura en bonne place, nous dit-on, la mise en avant dans le patrimoine historique mondial de l'ancienne cité de Loango, qui fut pendant près de trois siècles le point de départ des navires européens de la traite négrière de l'Afrique centrale vers l'Amérique latine, les Caraïbes et les Etats-Unis. Un trafic inhumain, dramatique, qui coûta la vie à des millions d'êtres humains et qui plongea cette partie du monde dans un chaos économique dont les effets se font toujours sentir.

Le Congo ayant décidé à juste titre de rouvrir enfin pour la communauté mondiale cette page épouvantable de l'His-

toire, Loango s'imposera dans les prochains mois comme l'un des pivots avérés de la traite atlantique, bien au même titre que l'île de Gorée, au Sénégal, qui occupait jusqu'à présent le devant de la scène en Afrique de l'Ouest mais qui était en réalité loin d'avoir provoqué l'ampleur des tragédies dont l'Afrique centrale fut le centre durant des centaines d'années. Un réveil qui doit être préparé avec le plus grand soin par le Congo et par la France, acteur majeur de la traite, car il aura à coup sûr des conséquences importantes sur les relations entre le très jeune Bassin du Congo et la très vieille Europe.

La ministre de la Culture, Lydie Pongault, ayant pris ce dossier en main dès son arrivée au sein du gouvernement il y a six mois, de grands pas

en avant ont déjà été franchis parmi lesquels figurent en très bonne place les échanges qui ont eu lieu ces dernières semaines avec l'ancien Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, qui préside aujourd'hui depuis Nantes, d'où partait une grande partie des navires de la traite atlantique française, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage. Et même s'il fut relativement bref, l'échange sur ce sujet qui a eu lieu le 3 mars entre les présidents congolais et français a ouvert en grand les portes de la mémoire collective.

Qu'il nous soit donc permis, à nous qui sommes de simples observateurs de la scène mondiale, de conseiller aux historiens de se pencher avec la plus grande attention sur

cette terrible page de l'Histoire commune entre l'Afrique et la France. Ceci parce que, d'une part, bien des conséquences de cette époque révolue n'ont pas encore été perçues et analysées à leur juste mesure, d'autre part, parce que l'ancien Royaume de Loango deviendra dans les mois à venir une place incontournable de l'Histoire avec les conséquences culturelles, artistiques, touristiques dont l'île de Gorée donne une idée bien précise.

Ajoutons, pour conclure, que la grande ville de Pointe-Noire et le département du Kouilou qui l'entoure tireront de ce rappel légitime de l'Histoire des avantages économiques dont bénéficiera leur population.

Jean-Paul Pigasse